



## vie locale

### LE CINTRÉ ACTUS

Le cintré Actus qui était habituellement publié tous les quinze jours devient mensuel !

Vous pourrez le retrouver chez vos commerçants habituels au début de chaque mois.

Si vous avez une sollicitation concernant un article à diffuser merci d'adresser votre demande par mail à [communication@ville-cintre.fr](mailto:communication@ville-cintre.fr) avant le 25 du mois précédent la publication.

### CLUB DE L'AMITIÉ



**Suzanne BESNARD**  
a été la présidente  
du club de 2002 à 2011.

Elle a participé comme adhérente à nos activités tant que sa santé le lui a permis.

Ses obsèques ont été célébrées le 13 janvier dernier en l'église de Mordelles.

Le club fait dire une messe à son intention.

**Le dimanche 16 février 2025 à 9 h 30 en l'église de CINTRE**

Nous profiterons de ce moment de recueillement pour lui rendre un dernier hommage

### COLLECTES DES DÉCHETS

Depuis le 3 février, les ordures ménagères (poubelles "grises") des habitants en maisons individuelles seront collectées une semaine sur deux, en semaine impaire afin d'adapter les moyens de collecte aux besoins.

Les calendriers ont été distribués dans les boîtes aux lettres courant janvier. Si vous l'avez égaré vous le trouverez sur le site internet de la commune ou sur celui de Rennes métropole.

D'ici l'été, chaque foyer disposant de bacs roulants pourra consulter en ligne la quantité de déchets produite à son adresse grâce à un nouveau portail réservé aux usagers du service.

Pour les collectifs La fréquence de collecte ne change pas. Les nouveaux jours de collecte sont à retrouver sur la page dédiée aux gestionnaires de logements sur le site internet de Rennes.

### LE CLIC NOROÛT: ATELIERS NUMÉRIQUES

**Cintré : À 9h30 le mardi 11 mars 2025**  
**Salle du conseil**

Réunion d'information pour un atelier numérique de 8 séances à la salle du conseil de la Mairie.

Apprenez à naviguer sur internet, utiliser une boîte mail, télécharger des applications etc...

*Infos : 02 98 85 79 25.*

### MA COMMUNE MA SANTÉ

Depuis 2016, le Centre Intercommunal d'Action Sociale à l'Ouest de Rennes se mobilise, afin que les habitants de ses 7 communes membres (Bréal-sous-Montfort, Chavagne, Cintré, Mordelles, Le Rheu, Saint-Gilles, Vezin-le-Coquet) puissent bénéficier des meilleures conditions d'accès à une couverture des frais de santé.

«Ma commune, ma Santé » s'adresse à tous ceux qui souhaitent retrouver une couverture santé de qualité et/ou économiser sur les cotisations mensuelles en préférant une offre collective et mutualisée, à un contrat individuel.

**3 réunions publiques** sont organisées sur le territoire du CIAS à l'Ouest de Rennes et animées par Olivier CALVEZ, correspondant local d'ACTIOM :

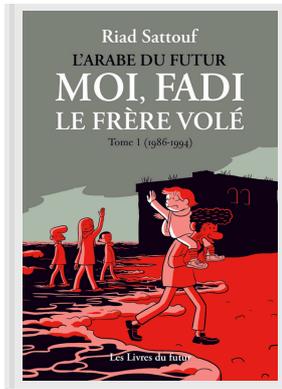
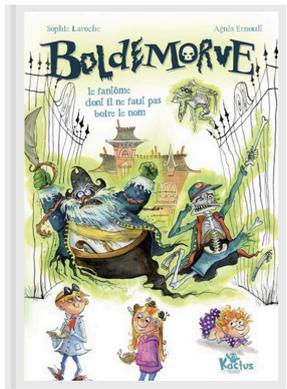
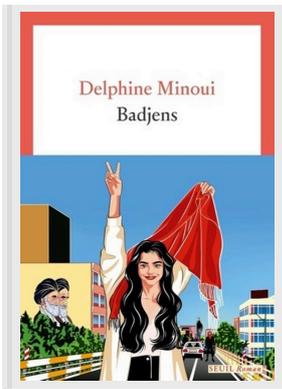
- Lundi 25 novembre 2024 - à 18h, à La Longère du CIAS - Mordelles,
- Lundi 10 mars 2025 - à 18h, à la Maison des associations - Bréal Sous Montfort,
- Lundi 2 juin 2025 - à 18h, au Sabot d'Or - Saint Gilles

## Vie culturelle

# LIRE, ECOUTER, JOUER

### LES NOUVEAUTÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE :

- **Badjen** de Delphine Minoui
- **Boldemorve. Le fantôme dont il ne faut pas boire le nom !** de Sophie Laroche
- **L'Arabe Du Futur - : Moi, Fadi, le frère volé** de Riad Sattouf



### AGENDA DE LA BIBLIOTHÈQUE

## Bébé lecteurs

Pour les 0 à 3 ans

Vendredi 7 mars  
10h et 11h  
Sur inscription uniquement

Avec la participation de l'école de musique La Flûme  
Bibliothèque de Cintré  
02 99 64 40 51 - bibliotheque@ville-cintre.fr

**La bibliothèque sera fermée du 9 au 17 février inclus**

## Petites annonces :

**Nous acceptons toute diffusion d'annonce(s) de services. Pour cela merci de nous adresser votre annonce au plus tard une semaine avant la publication du cintré actus.**  
**à communication@ville-cintre.fr**



## Infos pratiques

**MAIRIE** 02.99.64.16.31

Lundi		13h30 - 18h00
Mardi	9h00 - 12h00	13h30 - 17h30
Mercredi		13h30 - 18h00
Jeudi	9h00 - 12h00	13h30 - 17h30
Vendredi	9h00 - 12h00	13h30 - 17h30
Samedi	10h00 - 12h00	

**BIBLIOTHÈQUE** 02.99.64.40.51

Lundi		
Mardi		16h30 - 18h30
Mercredi	10h00 - 12h00	15h00 - 18h30
Jeudi		16h30 - 18h30
Vendredi		16h30 - 18h30
Samedi	10h00 - 12h00	

### Numéros d'urgence :

**Pompiers** 18 (fixe) / 112 (mobile)

**Urgences** : 112 ou 114 (pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre)

**SAMU** 15

**Enfance en danger** : 119

**Harcèlement scolaire**: 3020

**Centre anti poison** : 02.99.59.22.22

**Gendarmerie** : 17

**Pharmacie de garde** : 3237

**Violences conjugales** : 3919

**Urgences vétérinaires**: 3115

**Prévention suicide**: 3114

### Elu en cas d'urgence

Une permanence téléphonique est assurée **uniquement en cas d'urgence** et en dehors des horaires d'ouverture de la mairie: **06.25.08.78.34**

## Agenda



**Fruits d'or**: Dimanche de 8h00 à 13h  
**Fromagerie la caillebote**: un dimanche matin sur deux



**vendredi 7 mars**, 10h et 11h, sur inscription bébés lecteurs, bibliothèque de Cintré

**Mardi 11 mars 9h30**, salle du conseil Réunion d'information pour un atelier numérique.



**Messe**:  
Dimanche 16 février à 9h30

Directeur de publication : Jacques Ruello, Maire de Cintré. Responsable de publication : Béatrice LAMBERT, Adjointe à la communication et à la culture. Conception, réalisation, impression : Ville de Cintré

Annonces à adresser à [communication@ville-cintre.fr](mailto:communication@ville-cintre.fr) au plus tard le mardi midi pour une parution le jeudi de la même semaine. Recevez votre newsletter en automatique en vous inscrivant à l'adresse suivante : [communication@ville-cintre.fr](mailto:communication@ville-cintre.fr)